

Extensions d'horaires d'ouverture

→ par Béatrice Bonneau et Christian Vieron-Lepoutre, responsables du secteur Bibliothèques du SNASUB-FSU

En février 2016, considérant que l'amplitude d'ouverture des bibliothèques universitaires (BU) françaises était insuffisante (bien qu'elle soit supérieure à celle de toutes les autres entités universitaires), le ministère avait lancé un énième plan intitulé « bibliothèques ouvertes ».

Ce plan prévoyait, dès la rentrée 2016, l'ouverture des Services communs de la documentation (SCD), en semaine jusqu'à 22 heures, le samedi après-midi, durant les vacances de Noël et de printemps et dans 40 grandes villes le dimanche après-midi.

Le SNASUB-FSU n'est pas opposé, par principe, à toute extension d'horaire d'ouverture, si cela répond à un besoin social. Mais pour améliorer les services offerts par les BU, il faut d'abord augmenter les financements pour porter l'offre documentaire au niveau des standards internationaux. Et si, pour répondre à leurs missions, elles doivent ouvrir davantage, il faut créer des postes de titulaires, abonder les budgets en conséquence et proposer aux personnels des compensations attractives pour que ces extensions ne se fassent pas aux dépens de leur qualité de vie. Mais là, il ne s'agissait nullement d'améliorer réellement le service offert, juste d'ouvrir, pour l'affichage, des espaces de travail avec des « contrats emploi étudiant » jetables et corvéables à merci. Opposé à toute extension des horaires d'ouverture dans ces conditions, le SNASUB-FSU avait lancé une pétition appelant les personnels à se mobiliser contre le projet : « *Ouvrir davantage les bibliothèques universitaires avec des moyens, des professionnels et de réelles compensations pour les personnels : pourquoi pas ? Mais avec des personnels non qualifiés, des services dégradés et des espaces restreints, c'est NON !* »

LA MONTAGNE ACCOUCHE D'UNE SOURIS !

Les universités étaient censées proposer des projets « ambitieux » pour révolutionner l'accueil des usagers en bibliothèque. Pourtant, à l'arrivée, il est apparu qu'un certain nombre, pourtant situées dans des lieux à forte concentration étudiante, prudentes, s'étaient abstenues



© Béatrice Bonneau

de candidater : la plupart des établissements franciliens, Marseille, Lille (excepté Sciences Po Lille), etc. Pas étonnant quand on sait qu'elles n'avaient eu que deux mois pour élaborer leur projet, et ce, en pleine période de réélection des présidents d'université et sans aucune information précise sur les moyens budgétaires prévus ! D'autres ont fait mine d'entrer dans le jeu, mais en proposant des projets d'extension symboliques : suppression des réductions d'horaires aux vacances de printemps en Franche-Comté (+ 12 h 30 par an !), fermetures plus tardives le samedi après-midi dans quelques bibliothèques. Certaines ont présenté des projets... à terme : pour 2017, 2018, voire 2019, parfois liés à l'ouverture d'un futur équipement.

Enfin, les établissements ont été peu nombreux à entrer dans le jeu de la ministre en proposant des ouvertures nettement plus tardives en semaine : 21 h 30 pour Sciences Po Paris, 22 heures pour une dizaine d'établissements dont Bordeaux, la COMUE de Lyon, Brest, Le Mans, Rennes, Paris-Descartes (Saints-Pères), 22 h 30 pour Mont-

pellier (sciences, médecine, pharmacie), 23 heures pour Caen, voire minuit pour Nice, Saint-Jean-d'Angely, déjà ouverte le week-end jusqu'à 20 heures !

Ils ont été encore moins nombreux à envisager des ouvertures dominicales, bien conscients que, sans garantie de moyens, ce n'était pas très raisonnable. Mais il s'en est quand même trouvé pour tenter l'aven-

ture : Caen, Angers, la COMUE de Lyon qui a présenté pour complaire au ministère un projet triennal d'extensions multidirectionnelles sans se soucier de sa faisabilité... ou Sciences Po Lille qui affiche

▼
« Ouvrir davantage les bibliothèques universitaires avec des moyens, des professionnels et de réelles compensations pour les personnels : pourquoi pas ? Mais avec des personnels non qualifiés, des services dégradés et des espaces restreints, c'est NON ! »
 ▲

un projet d'extension horaire de 51 heures hebdo ! Bordeaux s'y est risquée plus prudemment avec cinq dimanches par an !

La plupart ont privilégié des évolutions qualitatives : mise en place, quasi générale, de dispositifs permettant de connaître en temps réel les taux d'occupation des bibliothèques, aménagement des salles de lecture, création de salles de travail collaboratif ou d'espaces favorisant le travail individuel, initiatives spéci-

public handicapé (Cergy-Pontoise, Montpellier), installation d'automates de prêts-retours (Montpellier), projets de création de *learning centers* ou partenariats avec d'autres entités.

Globalement, à quelques exceptions près, il semble que la montagne ait accouché d'une souris... au point que le ministère, insatisfait, vient de relancer un appel à projets, feignant d'ignorer que rien de pérenne ne peut se faire dans le dos des personnels. ●